COLLAS, RAPHAEL—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, Claiborne et Robertson, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 643; le dit lot No. 5 mesure 31 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 118 pieds.

CRONEY, V'VE MATTHEW—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, designé comme l'ilet No. 876 borné par les rues Peintres, Arts, Solidelle et Josephine.

COULON, EMILE—
Taxe de 1882, montant à............3c
Taxe de 1883, montant à............3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 1170 borné par les rues Espagne, Mandeville, Libérale et Force, faisant face à la rue Espagne.

COULON, EMILE—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Prusse, Claiborne et Prosper, designé comme le lot No. 2 de l'ilet No. 737, le dit lot No. 2 mesure 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de 110 pieds.

COULTER, V'VE S. F.—
Taxe de 1883, montant à............3c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 1386 borné par les rues Franklin, Chasseurs, Lot et Magistrat, faisant face à la rue Franklin.

COULTER, V'VE J. R.—
Taxe de 1882, montant à............3c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1386 borné par les rues Franklin, Chasseurs, Lot et Magistrat, faisant face à la rue Franklin.

COOK, C. H.—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Certains lots de terre, formant un triangle, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 3051 borné par les rues Marigny, Livingston, Stephen Gerard et l'habitation Hopkins, le dit triangle fait face à la rue Marigny.

CROWLEY, BERNARD—
Taxe de 1882, montant à............$4 80
Taxe de 1883, montant à............4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Port, Lafayette et Chartres, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 16, le dit lot No. 14 mesure 67 pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur de 37 pieds, formant l'encoignure des rues Decatur et Port.

COIG, JEAN—
Taxe de 1883, montant à............$9 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Flood, Andry et Delarondo, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 54, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 58 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 143 pieds, formant l'encoignure des rues Peters et Flood.

COONEY, M'ME ROBT.—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Bourgogne, Louisa et Dauphine, designé comme lot No. 18 de l'ilet No. 250, le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 118 pieds.

CORPORATION OF THE SISTERS OF IMMACULATE CONCEPTION OF BAYDEVILLE, ASSUMPTION [illegible]—
Taxe de 1882, montant à............$6 00
Taxe de 1883, montant à............6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Bourgogne, Clouet, Montegut et [illegible], désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 26 mesure 44 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 150 pieds.

COOK, V'VE JNO.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Urquhart, Tricou et Marais, designé comme lot No. 4 de l'ilet No. 447, le dit lot fait face à la rue Hancock et forme l'encoignure des rues Hancock et Urquhart.

CORNIN, P.—
Taxe de 1882, montant à............$3 60
Taxe de 1883, montant à............3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Presse, Villeré et Robertson, designé comme le lot No. 3 de l'ilet No. 608, le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de 170 pieds.

COLOMB, L. F.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Desirée, Pieté, Claiborne et Robertson, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 650, le dit lot No. 21 mesure 28 pieds de face à la rue Desirée sur une profondeur de 12[illegible] pieds.

CONNELL, EDWARD—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Dix huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Benton, Adams, Prosper et Solidelle, mesurant 358 pieds de face à la rue Benton sur une profondeur de 200 pieds.

COURDAN, J.—
Taxe de 1882, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 872 borné par les rues St. Ferdinand, Port, Josephine et Solidelle, mesurant 50 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de 10[illegible] pieds.

COURDAN, JEAN—
Taxe de 1882, montant à............15c
Taxe de 1883, montant à............15c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1070, borné par les rues St. Ferdinand, Port, Genie et Liberale, faisant face à la rue St. Ferdinand.

CROFT, JOHN—
Taxe de 1882, montant à............3c
Taxe de 1883, montant à............3c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet No. 1147 borne par les rues Barthelemy, Mazant, Force et Liberale, faisant face à la rue Barthelemy.

CORMIER, PIERRE—
Taxe de 1882, montant à............15c
Taxe de 1883, montant à............15c
Deux certains lots de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, designés comme les lots Nos. 2 et 9, terres de prairies, en face du Chemin de Gentilly.

CORMIER, PIERRE—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en face du Chemin de Gentilly.

CUCULLU, M'LLE FELICIE—
Taxe de 1882, montant à............$3 70
Taxe de 1883, montant à............3 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 1342 borné par les rues Dorgenois, Onzaga, Lapeyrouze et Rocheblave, mesurant 34 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 128 pieds.

CUVILLIER, JOS.—
Taxe de 1882, montant à............$5 40
Taxe de 1883, montant à............5 40
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1365 borné par les rues Broad, O'Reilly, St. Bernard et Rousselin, mesurant 116 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 215 pieds.

CUVILLIER, JOS.—
Taxe de 1882, montant à............45c
Taxe de 1883, montant à............45c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Mathilde, Alexandre, Marais et Urquhart, designés comme les lots Nos. 2, 3 et 4 de l'ilet No. 467; les dits lots Nos. 2 3 et 4 mesurent 98 pieds de face à la rue Mathilde sur une profondeur de 119 pieds.

CULBERTSON, V'VE J. C.—
Taxe de 1882, montant à............45c
Taxe de 1883, montant à............45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1375 borne par les rues Bagatelle, Magistrat, Union et Lot; les dits lots mesurent 60 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Bagatelle et Magistrat.

CULBERTSON, V'VE J. C.—
Taxe de 1882, montant à............24c
Taxe de 1883, montant à............30c
Deux certains lots qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 1375 borne par les rues Bagatelle, Lot, Union et Magistrat; les dits lots mesurent 60 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Bagatelle et Lot.

CULBERTSON, V'VE J. C.—
Taxe de 1882, montant à............24c
Taxe de 1883, montant à............30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1375 borne par les rues Union, Lot, Bagatelle et Magistrat; les dits lots mesurent 60 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Union et Lot.

CULBERTSON, V'VE J. C.—
Taxe de 1882, montant à............45c
Taxe de 1883, montant à............45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 1376 borné par les rues Union, Lot, Français et Magistrat, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No. 1376, les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 64 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

CURE, EZILDA—
Taxe de 1882, montant à............$4 80
Taxe de 1883, montant à............4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borne par les rues St. Claude, St. Ferdinand, Presse et Marais, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No 308; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 118 pieds.

CULDUC, VINCENT—
Taxe de 1882, montant à............15c
Taxe de 1883, montant à............15c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 5437 borné par les rues America, Peintres, Colombia et Arts, les dits lots mesurent 60 pieds de face à la rue America sur une profondeur de 120 pieds.

COURNIBE, HENRY—
Taxe de 1882, montant à............$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, France, Mazant et Bourgogne, désigné comme lot C de l'ilet No. 2[illegible], le dit lot C mesure 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 1[illegible] pieds.

COLLINS, V'VE. No. 3—
Taxe de 1882, montant à............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Feliciana, Clouet, Urquhart et Marais, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 483, le dit lot No. 21 mesure 31 pieds de face à la rue Feliciana sur une profondeur de 102 pieds.

CUCULLU, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borne par les rues Lesseps, Poland, Prosper et Solidelle, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 800, le dit lot No. 2 mesure 33 pieds de face à la rue Lesseps sur une profondeur de 277 pieds.

CUCULLU, J. G.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Poland, Lesseps, Prosper et Solidelle, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No 800, le dit lot mesure 35 pieds de face à la rue Poland sur une profondeur de 138 pieds.

CURTIS, J. L.—
Taxe de 1882, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 855 borné par les rues Poland, Lesseps, Josephine et Solidelle, faisant face à la rue Poland.

CURRY, CYRUS—
Taxe de 1883, montant à............18c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Reynes, Forstall, Urquhart et Marais, désigné comme lot No. 28 de l'ilet No. 469, le dit lot No. 28 mesure 25 pieds de face à la rue Reynes sur une profondeur de 120 pieds.

DABOVAL, M'ME S.—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 782 borné par les rues Solidelle, Lafayette, Port et Prosper, mesurant 260 pieds à la rue Solidelle sur une profondeur de 236 pieds.

DAVIS, M'ME P. H., JR.—
Taxe de 1883, montant à............$4 20
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borne par les rues Marais, St. Antoine, Bagatelle et Urquhart, designée comme partie du lot No. 1 de l'ilet No. 498, la dite partie du lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur que profondeur de 60 pieds.

DARSE, JEAN E.—
Taxe de 1882, montant à............$6 00
Taxe de 1883, montant à............6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Columbus, Labarpe, Marais et Villere, designé comme le lot No. 26 de l'ilet No. 5[illegible], le dit lot No. 26 mesure 32 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 205 pieds.

DARSE, JEAN E.—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 1972 borné par la rue Marigny, les Champs Elysées, les rues Tresor et Benefice, mesurant 285 pieds de face aux Champs Elysees sur une profondeur de 320 pieds.

DARSE, JEAN E.—
Taxe de 1882, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, designé comme l'ilet No. 1973 borne par les rues Planteurs, Franklin, Benefice et Tresor.

DARSE, JEAN E.—
Taxe de 1882, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, désigné comme l'ilet No. 2036 borné par les rues Planteurs, Franklin, Benefice et Humanite.

DARCANTEL, J. B.—
Taxe de 1882, montant à............$1 80
Taxe de 1883, montant à............1 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borne par les rues St. Antoine, Bagatelle, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 621, le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 126 pieds.

DARRICHE, ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Prosper, Annette, St. Bernard et Claiborne, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 75[illegible]; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Prosper sur une profondeur de 97 pieds, formant l'encoignure des rues Prosper et St. Antoine.

DANIEL, CASIMIR—
Taxe de 1882, montant à............$3 60
Taxe de 1883, montant à............3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle Orléans, Prosper et Claiborne, designé comme le lot No. 6 de l'ilet No. 755, le dit lot No. 6 mesure 33 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 92 pieds.

DARBOVAL, P.—
Taxe de 1882, montant à............$3 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les ilets bornés par les rues [illegible], St. Bernard, Villere et Robertson, designé comme le lot No. 23 des ilets Nos. [illegible], le dit lot No. 23 mesure 72 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 128 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTA—
Taxe de 1882, montant à............$21 00
Taxe de 1883, montant à............21 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, St. Bernard, Annette et Claiborne, désigné comme lot No. 10 des ilets Nos. 633 et 634; le dit lot No. 10 mesure 100 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 98 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTA—
Taxe de 1883, montant à............$4 50
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jeanne, St. Claude, Barthélemy et Remparts, désignés comme les lots Nos. 17 à 20 de l'ilet No. 354; les dits lots Nos. 17 à 20 mesurent 119 pieds de face à la rue Jeanne sur une profondeur de 117 pieds et forment l'encoignure des rues Jeanne et St. Claude.

DAVIDSON, HENRIETTA—
Taxe de 1883, montant à............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jeanne, St. Claude, Barthélemy et Remparts, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 354, le dit lot No. 21 mesure 31 pieds de face à la rue Jeanne sur une profondeur de 119 pieds.

DAVIS, ANDY ET CAROLINE—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Annette, Force et Libérale, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 1178, le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à rue St. Bernard sur une profondeur de 130 pieds.

DARSE, JOS. R.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Duels, St. Bernard, Nouvelle Orleans et Esperance, désignés comme lots Nos 4 et 5 de l'ilet No. 1544, les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent 68 pieds de face à la rue Duels sur une profondeur de 125 pieds.

DALLOILE, JOSEPH—
Taxe de 1883, montant à............$1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1050 borné par les rues Havana, Génie, Libérale et l'avenue Londres, mesurant 96 pieds de face à l'avenue Londres sur une profondeur de 128 pieds.

DARBY, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No 1966 borné par les rues Fortin, Encampement, Maurepas et Sauvage, mesurant 30 pieds de face à la rue Fortin sur une profondeur de 130 pieds.

DASPIT, HENRY—
Taxe de 1883, montant à............$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Jean, Encampement, Sauvage et la Promenade Florida, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No 1568, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue St. Jean sur une profondeur de 150 pieds.

DAVIS, R. M.—
Taxe de 1882, montant à............$4 80
Taxe de 1883, montant à............4 80
Une partie de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Maurepas, Florida, La Crête et le Chemin de Gentilly, désignée comme une partie des lots R et G de l'ilet No. 1566, la dite partie des lots R et G mesure 160 pieds de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 1[illegible] pieds.

DRAKE, JAMES—
Taxe de 1882, montant à............$3 00
Taxe de 1883, montant à............3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme le lot No. 20 borne par la rue St. Jean et par la partie basse du du Bayou St. Jean, le dit lot No. 20 mesure 30 pieds de face à la partie basse du Bayou St. Jean sur une profondeur de 120 pieds.

DAVIS, SUC. N. ET R.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme la partie basse du Bayou St. Jean, mesurant 96 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 319 pieds.

DABIN, NICHOLAS—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borne par les rues Washington, Musique, Villeré et Robertson, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No 613, les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 63 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 97 pieds.

DAUBERT, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Claiborne, Mandeville et Robertson, designé comme lot No. 9 de l'ilet No 642, le dit lot No. 9 mesure 90 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 11[illegible] pieds.

DAUBERT, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 1017 borne par les rues Franklin, Peintres, Celestine et Genie, faisant face à la rue Franklin.

DAUBERT, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à............3c
Taxe de 1883, montant à............3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 8 borné par les rues Arts, Peintres, America et Franklin.

DAUBERT, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à............3c
Taxe de 1883, montant à............3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 56 borné par les rues New York, Mexico, Chasseurs et Chevreuils, faisant face à la rue New York.

DAUBERT, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à............3c
Taxe de 1883, montant à............3c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 76 borné par les rues Edinbourg, Mexico, Chasseurs et Chevreuils, faisant face à la rue Edinbourg.

DAUBERT, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Presse, St. Ferdinand et Robertson, désigné comme lot No 9 de l'ilet No. 608, le dit lot No. 9 mesure 90 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 1[illegible] pieds.

DABOVAL, M'ME B.—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jumonville, Adams, Monroe et Peters, désignés comme les lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 69; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 40 pieds de face à la rue Jumonville sur une profondeur de 238 pieds, formant l'encoignure des rues Jumonville et Adams.

DAVENPORT, M'ME J. P. E.—
Taxe de 1882, montant à............12c
Taxe de 1883, montant à............12c
Quatre certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, designés comme les ilets Nos. 81 à 84.

DAZET, JEAN—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Tricou, Delery, Bourgogne et Dauphine, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 215, le dit lot No. 13 mesure 44 pieds de face à la rue Tricou sur une profondeur de 112 pieds.

DARSE, JEAN—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 266 borné par les rues Tricou, Delery, Royale et Dauphine; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Tricou sur une profondeur de 11[illegible] pieds.

D'AQUIN, JOS. J.—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans les ilets bornés par les rues Mathilde, Bourgogne, Remparts et Manuel, désigné comme lot No. 13 des ilets Nos. 234 et [illegible], le dit lot No. 13 mesure 114 pieds de face à la rue Mathilde sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Mathilde et Dauphine.

DAVIS, JOHN—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Flood, Bourgogne, Dauphine et Lavergne, désignés comme les lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 221, les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent chacun [illegible] pieds de face à la rue Flood sur une profondeur de [illegible] pieds.

DAUNOY, J. L.—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Barthelemy, Bourgogne, Remparts et Mazant, désigné comme le lot No. [illegible] de l'ilet No. 222, le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Barthelemy sur une profondeur de [illegible] pieds.

[illegible]

DAVIDSON, THOS. G.—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues [illegible] et Genie, faisant face à la rue [illegible].

D'HAMECOURT, J. A. ET P. DE [illegible]—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
[illegible]

D'HAMECOURT, J. A.—
[illegible]

DEJAN, [illegible]—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Bagatelle et [illegible], le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 12[illegible] pieds.

DENMAN, V'VE ISAAC M.—
[illegible]

DESMAN, MARIE R.—
[illegible]

DE SALES, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Claiborne, Remparts et St. Antoine, [illegible] pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 12[illegible] pieds.

DEMOUTHIN, A. D.—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la rue [illegible], les Champs Elysees et les rues Marais et Urquhart, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. [illegible] mesure 30 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 120 pieds.

DE ST. ROMES, EUGENE—
Taxe de 1882, montant à............$4 50
Taxe de 1883, montant à............4 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Labarpe, Villere et Robertson, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 625, mesurant 150 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 141 pieds.

DELLANDE, ELVERIN LOUIS—
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Esplanade, Villere et Robertson, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 628, le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 1[illegible] pieds.

DESPAUX, M'LLE MARIE—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Onzaga, Lapeyrouze, Roman et Prieur, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 303, le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Onzaga sur une profondeur de 117 pieds.

DE ARMAS, VICTOR R.—
Taxe de 1882, montant à............$1 05
Taxe de 1883, montant à............1 05
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les ilets bornés par les rues Célestine, Aubry, Roman et Prieur, désigné comme le lot No. 20 des ilets Nos. [illegible] et 307, le dit lot No. 20 mesure 31 pieds de face à la rue Célestine sur une profondeur de 118 pieds.

DAUBERT, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............1 50
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Port, Lafayette et Robertson, désignés comme lots Nos. 15 à 17 de l'ilet No. 649, les dits lots Nos. 15 à 17 mesurent 96 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 120 pieds.

DAUBERT, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Clouet, Louisa et Claiborne, désigné comme lot No. 11 de l'ilet 654, le dit lot No. 12 mesure [illegible] pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de [illegible] pieds.

DALBE, JEAN—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Claiborne, Espagne et Robertson, designé comme lot No. 7 de l'ilet No. 643, le dit lot No. 7 mesure 33 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Washington et Claiborne.

DASHER, CONRAD—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Josephine, Mandeville et Solidelle, designé comme lot No. 8 de l'ilet No. 852, le dit lot No. 8 mesure 60 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Marigny et Josephine.

DESGRANGES, J.—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Genie, Annette et Célestine, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 64 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 1[illegible] pieds, formant l'encoignure des rues St. Antoine et Genie.

DESGRANGES, J.—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Genie, Annette et Célestine, désignés comme les lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 1020, les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent [illegible] pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds.

DE GRUY, SUC. J. B.—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Libérale, Union et Génie, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 1066, le dit lot No. 5 mesure 64 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 127 pieds, formant l'encoignure des rues Bagatelle et Libérale.

DEJAN, VICTOR—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............1 20
Certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 1178 borne par les rues Libérale, St. Antoine, Bagatelle et [illegible], les dits lots mesurent 64 pieds de face à la rue Liberale sur une profondeur de 1[illegible] pieds.

DE[illegible]HOUPAYE, D.—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1204 borné par les rues Force, St. Bernard, Annette et Vertu, [illegible] mesurent 128 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 150 pieds.

DELORD, LEON—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues [illegible], Magistrat, Union et Vertu, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 64 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 128 pieds.

DE[illegible]ON, M'ME EUGENE—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouze, [illegible] et l'allée Rousselin, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 128 pieds.

DE LA BARRE, SUC. S. B.—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1209 borné par les Champs Elysées, les rues [illegible] et Force, mesurant 64 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des Champs Elysees et la rue Vertu.

DELOCHE, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à............45c
Taxe de 1883, montant à............45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Lot et Magistrat, désignés comme les lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 1390, les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 64 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

DEUP, GEO.—
Taxe de 1882, montant à............$1 80
Taxe de 1883, montant à............1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 1514 borné par les rues White, Aubry, D'Abadie et [illegible], mesurant 64 pieds de face à la rue White sur une profondeur de 128 pieds.

DEBRUILLE, ALEX.—
Taxe de 1882, montant à............$6 00
Taxe de 1883, montant à............6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans les ilets bornés par les rues Esplanade, Fortin, le Chemin de Gentilly et la Route St. Jean, désigné comme lot No. 5 des ilets Nos. 1524 à 1526, le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la Route St. Jean sur une profondeur de 135 pieds.

DEVNOGE, LOUIS F.—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1543 borné par les rues Français, Union, Esperance et Duels, mesurant 64 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 128 pieds.

DESPOMMIER, AUG.—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 1714 borné par les rues Français, Industrie, Union et Agriculture, mesurant 60 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 124 pieds.

DE MAHY, J. R.—
Taxe de 1883, montant à............$3 00
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, sur la partie haute du Bayou St. Jean, les dits lots mesurent 300 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de [illegible] pieds.

DHEREYE, JEAN—
Taxe de 1883, montant à............$6 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur le Chemin de Gentilly, profondeur vers le lac, mesurant 300 pieds de face sur le Chemin de Gentilly sur une profondeur de 368 pieds.

DE KERNION, J. HUCHET—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur le Chemin de Gentilly, profondeur vers le lac, faisant face au Chemin de Gentilly.

DE BLIEUX, V'VE ALEX.—
Taxe de 1883, montant à............24c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 3644 borné par les rues Bagatelle, Union, Timoleon et l'avenue Monroe, faisant face à l'avenue Monroe.

DEVONSHIRE, RICH'D—
Taxe de 1882, montant à............$3 60
Taxe de 1883, montant à............3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Espagne, Washington et Royale, designé comme le lot No. 21 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 90 pieds.

DELPHIN, J. A.—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Musique, Villeré et Robertson, désignés comme les lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 612, les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent 63 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 97 pieds.

DETU, ISIDORE—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 777 borné par les rues Washington, Espagne, Prosper et Solidelle, les dits lots mesurent 90 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds.

DESTERECHO, CAPT. P.—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 784, borné par les rues Arts, Peintres, Prosper et Solidelle, le dit ilet No. 780 mesure 320 pieds de face à la rue Arts sur une profondeur de 320 pieds.

DESTERECHO, CAPT. P.—
Taxe de 1882, montant à............$1 14
Taxe de 1883, montant à............1 14
Dix neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 1171 borné par les rues Marigny, Mandeville, Libérale et Force, faisant face à la rue Marigny.

DESTERECHO, CAPT. P.—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, désigné comme l'ilet No 666 borné par les rues Mathilde, Emilie, Robertson et Claiborne, le dit ilet No. 666 mesure [illegible] pieds de face à la rue Mathilde sur une profondeur de 241 pieds.

DELUZIN, E. L.—
Taxe de 1882, montant à............3c
Taxe de 1883, montant à............3c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 1906 borné par les rues Peuples, Lafayette, Agriculture et Abondance, faisant face à la rue Peuples.

DELUZIN, E. L.—
Taxe de 1882, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Dix-sept certains lots de terre, formant un ilet, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme l'ilet No 1911 borné par les rues Peuples, Lafayette, Trésor et Abondance.

DELUZIN, E. L.—
Taxe de 1882, montant à............15c
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les ilets Nos. 1905 et 1906 bornés par les rues Peuples à Lafayette, Tresor et Humanité.

DELUZIN, E. L.—
Taxe de 1882, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets Nos [illegible] bornés par les rues Peuples à Lafayette, Humanité et Benéfice.

DELUZIN, E. L.—
Taxe de 1882, montant à............6c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1470 borné par les rues France, Mazant, Lot et la Promenade Florida, mesurant 341 pieds de face à la rue France sur une profondeur de 300 pieds.

DELUZIN, EDWARD—
Taxe de 1882, montant à............6c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 1470 borné par les rues France, Mazant, Lot et la Promenade Florida, mesurant 341 pieds de face à la rue France sur une profondeur de 30 pieds.

DELARONDE, JEAN—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans les ilets Nos. [illegible] bornés par les rues Livingston, Pelopidas, Mandeville, les Champs Elysees et la Promenade Gentilly, faisant face à la rue Champs Elysées.

DERVILLE, MARIE A.—
Taxe de 1883, montant à............10c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Musique à Josephine, Arts et Solidelle, designés comme les lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 871, faisant face à la rue Musique.

DERVILLE, MARIE A.—
Taxe de 1883, montant à............60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 780 borné par les rues Lesseps, France, Josephine et Celestine, mesurant 341 pieds de face à la rue Lesseps sur une profondeur de [illegible] pieds.

DE BLOIS, E.—
Taxe de 1883, montant à............45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Solidelle et Josephine, designé comme lot No. 5 de l'ilet No. 852, le dit lot No. 5 mesure 60 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

DEBERGUE, M'ME JOS.—
Taxe de 1882, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, designés comme les ilets Nos. 56 et 57.

DEBERGUES, M'ME JOS.—
Taxe de 1882, montant à............3c
Taxe de 1883, montant à............3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Musique, Arts, [illegible] et Vienne, faisant face à la rue Musique.

DEBERGUE, M'ME JOS.—
Taxe de 1882, montant à............6c
Taxe de 1883, montant à............6c
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, designés comme les ilets Nos. 123 et 124.

DE LIZARDI, M. G.—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............2 40
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Forstall, Deslonde, Peters et Reynes, mesurant chaque 25 pieds de face à la rue Forstall sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Forstall et Deslonde.

DE [illegible], M'ME JOSEPHINE—
Taxe de 1882, montant à............$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'ilet No. 16 borné par les rues [illegible] et Royale.

DEJEAN, DELPHINE—
Taxe de 1883, montant à............$3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Jumonville, Monroe et Hancock, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 76, le dit lot No. 10 mesure 33 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 100 pieds.

DES PRES, AUGUST DUVAL—
Taxe de 1883, montant à............$3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Hancock à Chartres, Monroe et Royale, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 3 mesure 180 pieds de face à la rue Hancock sur une profondeur de 100 pieds.

DEPAS, SUC. ISAAC—
Taxe de 1882, montant à............$1 20
Taxe de 1883, montant à............1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Independance, Congrès et Marais, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 467, les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 65 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 100 pieds, formant l'encoignure des rues St. Claude et Indépendance.

DESSALLES, JOS.—
Taxe de 1882, montant à............15c
Taxe de 1883, montant à............15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borne par les rues Marais, Forstall, Reynes et Urquhart, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 459, le dit lot No. 6 mesure 28 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 171 pieds.

DESSALLES, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à............15c
Taxe de 1883, montant à............15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Forstall, Reynès et Marais, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 459, le dit lot No. 20 mesure 28 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 171 pieds.

DELMAS, PAUL—
Taxe de 1883, montant à............$1 05
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Piete, Desirée, Urquhart et Marais, désigné comme le lot No. 18 de l'ilet No 479, le dit lot No. 18 mesure 26 pieds de face à la rue Piete sur une profondeur de 121 pieds.

D'HEMECOURT, J. A.—
Taxe de 1883, montant à............$1 90
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Urquhart et Marais, désignés comme lots No. 15 et 19 de l'ilet No. 481; les dits lots Nos. 15 et 19 mesurent 62 pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 117 pieds.

DE CHAZEL, MARIE A.—
Taxe de 1882, montant à............$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à............1 [illegible]
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 609 borné par les rues Congrès, Elmire, Villere et Robertson, faisant face à la rue Congrès.

DE ZAYAS, RAPHAEL—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Port, St. Bernard, et Robertson, désigné comme lot No 3 de l'ilet No 649, le dit lot No 3 mesure 54 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 100 pieds.

DESTEZ, ST. LEON—
Taxe de 1882, montant à............$1 50
Taxe de 1883, montant à............1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Congrès, Claiborne et Robertson, désignés comme les lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No 656, les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 341 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de [illegible] pieds.

DEGRAIS, J. F. ET J. H. CASTELLANOS—
Taxe de 1882, montant à............30c
Taxe de 1883, montant à............30c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Barthelemy, Mazant, Josephine et Celestine, faisant face à la rue Barthelemy.

DE GRAIS, J. F. ET J. H. CASTELLANOS—
Taxe de 1882, montant à............3c
Taxe de 1883, montant à............3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 1080 borné par les rues Mazant, [illegible], Genie et Célestine, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Mazant sur une profondeur de 236 pieds.

DEMORUELLE, HY.—
Taxe de 1883, montant à............15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, designé comme l'ilet No. 1467 borne par les rues Alexandre, Poland, Lot et la Promenade Florida.

D'HEMECOURT, J. A.—
Taxe de 1882, montant à............3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, designé comme l'ilet No. 1110 borne par les rues Hancock, Tricou, Genie et Liberale.

DE ARMAS, ADELE—
Taxe de 1882, montant à............3c
Taxe de 1883, montant à............3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 2046 borné par les rues Benefice, Tricou, Delery et Tresor, mesurant 45 pieds de face à la rue Benefice sur une profondeur de 100 pieds.

DE ARMAS, LYDIA—
Taxe de 1882, montant à............3c
Taxe de 1883, montant à............3c
Certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 2046 borne par les rues Humanité, Tricou, Delery et Benefice, mesurant 59 pieds de face à la rue Humanité sur une profondeur de 100 pieds.

DE ARMAS, CARMEN—
Taxe de 1882, montant à............3c
Taxe de 1883, montant à............3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 2046 borné par les rues Benefice, Tricou, Delery et Humanité, mesurant 33 pieds de face à la rue Benefice sur une profondeur de 100 pieds.

DEVAIN, ARMAND—
Taxe de 1882, montant à............60c
Taxe de 1883, montant à............60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, designée comme terres de prairies, en face du Chemin de Gentilly.

DE ST. ROMES, V'VE—
Taxe de 1882, montant à............$2 40
Taxe de 1883, montant à............2 40
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 720 borné par les rues Prosper, Elmire, Congrès et Claiborne, mesurant 241 pieds de face à la rue Prosper sur une profondeur de 221 pieds.

DELMAS, PAUL—
Taxe de 1882, montant à............$1 05
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Piete, Désirée, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 479, le dit lot No. 18 mesure 26 pieds de face à la rue Piete sur une profondeur de 121 pieds.

DIDIER, G.—
Taxe de 1882, montant à............$5 40
Taxe de 1883, montant à............5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lepage, Washington, Broad et Septième, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 1330, le dit lot No. 13 mesure 64 pieds de face à la rue Lepage sur une profondeur de 190 pieds.

DIDIER, G.—
Taxe de 1882, montant à............45c
Taxe de 1883, montant à............45c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1022 borné par les rues Espagne, Mandeville, Celestine et Génie, faisant face à la rue Espagne.

DILLON, V'VE MARTIN—
Taxe de 1882, montant à............$3 00
Taxe de 1883, montant à............3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annette, St. Antoine, Villere et Urquhart, désigné comme lot No 8 de l'ilet No. 507; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds.

DRINEY, V'VE—
Taxe de 1883, montant à............$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Villere et Robertson, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 619; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

DICK, JOS. F.—
Taxe de 1882, montant à............$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à............1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Genie, St. Antoine, Bagatelle et Celestine, designé comme lot No. 10 de l'ilet No. 1020; le dit lot No. 10 mesure 53 pieds de face à la rue Genie sur une profondeur de 128 pieds.

DIXON, DANIEL—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 1205 borné par les rues St. Antoine, Annette, Force et Vertu, le dit lot mesure 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds.

DIERKER, A.—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Josephine, Marigny, Mandeville et Solidelle, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 10 mesure 60 pieds de face à la rue Josephine sur une profondeur de [illegible] pieds.

DILLY, JOHN—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, les Champs Elysees et la Celestine et Génie, designé comme lot No. 5 de l'ilet No 1024, le dit lot No. 5 mesure [illegible] pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 111 pieds.

DILLY, JOHN—
Taxe de 1882, montant à............$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à............1 [illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Genie, les Champs Elysees et la rue Celestine, designés comme lots Nos. 8 à 10 de l'ilet Nos. 1024, les dits lots Nos. 8 à 10 mesurent 95 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 111 pieds, formant l'encoignure des rues Marigny et Célestine.

DILLY, JOHN—
Taxe de 1882, montant à............$4 [illegible]
Taxe de 1883, montant à............4 [illegible]
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième district de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet borne par les Champs Elysees et la rue Genie, désignés comme les lots Nos. 12 à 16 de l'ilet No. 1024, les dits lots Nos. 12 à 16 mesurent [illegible] pieds de face aux Champs Elysees sur une profondeur de 111 pieds, formant l'encoignure des Champs Elysees et de la rue Genie.

DICK, PETER—
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, designé comme l'ilet No. [illegible] borné par les Champs Elysees, [illegible] Abondance, Marigny et Tresor, le dit ilet No 1923 mesure [illegible] pieds de face aux Champs Elysees sur une profondeur de [illegible] pieds.

DREZ, ALPHONSE—
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No 2282 borné par les Champs Elysées, les rues Seré, Marigny et Neplus Ultra, mesurant [illegible] pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de [illegible] pieds.

DOBARD, A., ET V. CANBIENNE—
Taxe de 1883, montant à............$3 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Lapeyrouze, St. Bernard et [illegible], désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 5 mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de [illegible] pieds.

DOLLIOLE, JOS.—
Taxe de 1883, montant à............$1 [illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Havana, Genie, Liberale et l'avenue Londres, mesurant [illegible] pieds de face à l'avenue Londres sur une profondeur de 128 pieds.

PROGE, CLAUS—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 1027 borne par les rues Bagatelle, Union, Force et Vertu, mesurant [illegible] pieds de face à la rue B[illegible] sur une profondeur de 125 pieds.

DROGE, CLAUS—
Taxe de 1882, montant à............[illegible]
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans l'ilet No. 1027 borne par les rues Bagatelle, Union, Force et Vertu, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 125 pieds.

DOUGLAS, JOHN—
Taxe de 1883, montant à............$2 [illegible]
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la rue Aubry et l'allée Rousselin, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 63 pieds de face à la rue Aubry sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure de la rue Aubry et de l'allée Rousselin.

DOUR, V'VE WM.—
Taxe de 1882, montant à............$4 [illegible]
Taxe de 1883, montant à............4 [illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1537 borné par les rues Union, Français, Duels et le Canal Marigny, mesurant 171 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 125 pieds.

DROUILLARD, ATHALIE—
Taxe de 1882, montant à............$6 [illegible]
Taxe de 1883, montant à............6 [illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur le Chemin de Gentilly, profondeur vers le lac.

DROUILLARD, ATHALIE—
Taxe de 1882, montant à............$[illegible]
Taxe de 1883, montant à............[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orleans, dans les ilets Nos. [illegible] bornés par les Champs Elysees, Marigny, Mandeville, Pelopidas, Livingston et le Chemin de Gentilly, faisant face aux Champs Elysees.

DODARD, MARC—
Taxe de 1883, montant à............$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borne par la rue Marigny, les Champs Elysées, les rues Marais et St. Claude, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No 390, le dit lot No. 12 mesure [illegible] pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 103 pieds.

DONNELLY, PATRICK—
Taxe de 1882, montant à............$3 00
Taxe de 1883, montant à............3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Washington, Musique et Marais, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 18 mesure 33 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de [illegible] pieds.

DROUET, M'ME ANTOINE—
Taxe de 1883, montant à............$3 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Marigny, les Champs Elysees, les rues Villeré et Robertson, désigné comme lot No. [illegible] au milieu de l'ilet No. 617, le dit lot No. [illegible] mesure 60 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 60 pieds.

BORDAL, CECILE—
Taxe de 1882, montant à............$1 00
Taxe de 1883, montant à............1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Marigny, les Champs Elysées, et les rues Solidelle et Josephine, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 853, le dit lot No. 10 mesure 64 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

DOLHONDE, J. B.—
Taxe de 1882, montant à............90c
Taxe de 1883, montant à............90c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, à Milneburg, mesurant 180 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Marigny et Frankfort.